

loi travail XXL et Austerité:

public et privé, tous concernés pour nos droits et salaires



Le projet de loi Macron / Philippe –Penicaut c'est un véritable bouleversement du code du travail, qui veut par ordonnances imposer les accords d'entreprises contre les conventions collectives et le code du travail, remettant en cause la hiérarchie des normes dans tous les domaines, le plafonnement des indemnités versées en cas de licenciement abusif, la liquidation du CDI, au travers des CDD de mission etc...

Par ailleurs le gouvernement souhaite ouvrir la voie à une attaque des statuts des agents de la fonction publique, gel des salaires, jour de carence et un énorme plan social de 120 000 postes qui se traduisent par de nombreuses fermetures d'agences de proximité, égalité de traitement des citoyens rognée, accès de tous aux droits fondamentaux hypothéqué...

D'autres attaques sont déjà engagées, suppression de 166 000 contrats aidés, la hausse de la CSG, baisse des APL. Ce gouvernement qui reprend toutes les revendications régressives du MEDEF qui viseront prochainement l'assurance chômage, la formation professionnelle et les retraites.

L'intersyndicale du Cantal a combattu la loi El khomri, et s'engage contre les ordonnances Macron, nous refusons :

- La casse du code du travail et la politique des ordonnances.
- La possibilité de négocier par accord majoritaire à 50 %, les primes dans l'entreprise.
- La possibilité de substituer un PSE par des ruptures conventionnelles collectives.
- La possibilité de négocier sans syndicat dans les entreprises de moins de 50 salariés.
- Le plafonnement des indemnités prud'homales.
- Le CDD de mission.

Le conseil d'entreprise qui regrouperait les instances suivantes (CE, DP et CHSCT).

**NON A LA DESTRUCTION DU CODE DU TRAVAIL, RETRAIT DES ORDONNANCES MACRON / PHILIPPE
ABROGATION DE LA LOI EL KHOMRI.**

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU du Cantal appellent les salariés (public et privé), les jeunes, les retraités, les privés d'emplois à participer à la

Journée de grève interprofessionnelle

mardi 12 septembre 2017

Rassemblement à 10h30 devant le tribunal d'Aurillac